

Réf: Dossier 251034

Avis de constitution

SOCIETE « IHFRA TRAVEL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE ABOBO BAOULE
3EME EXTENSION, Lot 4528, Ilot 414

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24 Août 2023 reçus par Me Awa KONE, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 123 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IHFRA TRAVEL »

Objet : Agence de Voyage et tourisme ;
- Transport logistique ;
- Recrutement et placement de personnel ;
- Renforcement de capacité et formation ;

Agence de communication ;
- Evènementiel.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue. Et pour la réalisation de l'objet social: L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux. La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE ABOBO BAOULE
3EME EXTENSION, Lot 4528, Ilot 414

Dirigeant(s) M KABORE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10455 du 19/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67817/GTCA/RC/2023 du 19/09/2023

